



Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du lundi 25 novembre 2024 tenue à la salle du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq novembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Julien RONZIER, Maire, à la suite de la convocation adressée le vingt-deux octobre deux mille vingt-quatre.

ETAIENT PRESENTS :

RONZIER Julien, POYET Manon, FAURE Sophie, DUMAS Jean-Marc, QUATRESOUS Christian, SOUBEYRAND Daniel, DAMEZET Jérôme, POYET Mathieu, POYET Manon.

ABSENTS EXCUSES

DETHY Annie donne pouvoir à SOUBEYRAND Daniel, BOUTTE Thérèse donne pouvoir à FAURE Sophie, MONTET Frédéric

Monsieur DAMEZET Jérôme est élu secrétaire de séance

En exercice :	11
Présents :	9
Votants :	9 + 2 pouvoirs

ORDRE DU JOUR

- Approbation du dernier compte-rendu
- **Animaux**
 - Convention stérilisation et puçage
- **Jardin public**
 - Demande de subvention DETR pour l'aire de jeux
- **Divers**
 - PLUi

Approbation du procès-verbal du 28 octobre 2024 à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour, tarif de la vaisselle en cas de casse ou perte par les locataires de la salle du Tilleul. La demande est validée par l'ensemble des membres du conseil

Animaux

- **Convention stérilisation et puçage**

Monsieur le Maire présente la convention avec 30 millions d'amis pour une prise en charge de la stérilisation et du puçage des chats errants sur notre commune. La participation de l'association sera à hauteur de 50%. La campagne commencera sur 2025.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

Pour : 9 + 2 pouvoirs

Jardin public

- **Demande de subvention DETR pour l'aire de jeux :**

Monsieur le Maire explique le projet d'installation d'une aire de jeux dans le jardin public de la commune dont le coût prévisionnel s'élève à 50 102.37€ HT est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). La demande est à faire avant le 23 janvier 2025.

Le chiffrage du projet est le suivant :

Aire de jeux : 50 102.37€ HT

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 50 102.37€ HT

DETR : 18 081€ soit 36%

Département : 7 000€ soit 14%

Région : 15 000€ soit 30%

Autofinancement communal : 10 021.37€ HT

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

Pour : 9 + 2 pouvoirs

Salle du tilleul

- Tarif de la vaisselle en cas de casse ou perte

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour fixer le prix de la vaisselle en cas de casse ou perte par les locataires de cette salle.

Les prix seront ceux indiqués sur la facture d'achat, arrondie au montant supérieur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, vote favorable à l'unanimité des membres présents pour la refacturation aux locataires en cas de casses ou perte

Pour 9 + 2 pouvoirs

Divers

- Vœux de la commune

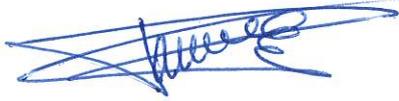
La présentation des vœux sera le 10 janvier à 19h dans la salle du Tilleul.

- PLUi

Monsieur le Maire présente le projet de plan du PLUi aux membres du Conseil Municipal.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est close à 21h30.

Le Maire,
Julien RONZIER



Le Secrétaire de séance,
Jérôme DAMEZET

